LARBI-BEN-M'HIDI/SKIKDA

Entre prestige touristique et déplorables conditions de vie

La localité de Larbi-Ben-M'hidi (ex-Jeanne-d'Arc), relevant de la commune de Skikda et distante du chef-lieu de près de 15 km, où vivent près de 16 000 âmes (de quoi faire une commune), est l'un des plus beaux sites touristiques de la wilaya.

Elle est privilégiée par 10 km de côtes, des plages démunies de rochers connaissent un afflux de touristes en période estivale dépassant les prévisions.

Une grande cité où sont implantés un nombre important de chalets dans des camps différents, où y résident notamment les hauts responsables de la plate-forme pétrochimique, ce qui fait entre autres sa célébrité. Le qualificatif de localité touristique serait notamment un bel euphémisme à murmurer avec pudeur. Un "fard linguistique" qui occulte les autres données en vigueur.

Laisser-aller, insécurité, manque d'hygiène, récurrentes coupures d'électricité, problème de transport, non-réhabilitation des infrastructures sportives, déversement à ciel ouvert des eaux usées au sein des camps, prolifération des constructions illicites, problème des VRD, vétusté du réseau d'AEP, éternelles pannes téléphoniques, marginalisation de la jeunesse locale des multiples opérations de recrutement et de location des plages et parking en période estivale, éclairage public défaillant... sont autant de préoccupations énumérées dans le volumineux rapport établi par l'association El Amel de Larbi Ben-M'hidi présidée par M. Bouksira qui n'a cessé d'alerter les responsables concernés, par le biais de correspondances en deux langues, sur les déplorables conditions de vie des habitants La réponse concrète à leurs doléances tarde à se matérialiser nous dit le président de cette association. Le délégué de l'APC de Skikda, M. Younès, principal intermédiaire entre les habitants de cette localité et du P/APC, est tenu, selon les correspondances, pour responsable de ce laisser-aller ainsi que du retard dans l'intervention effective afin de régler les problèmes soulevés.

De même que les tentatives des délégués qui l'ont précédé d'apporter un plus, n'ont pas connu une continuation rigoureuse et constructive. Les constructions illicites sont légion. Les instances compétentes sont au courant. Rien n'aurait été envisagé pour contrecarrer ce fléau. Les contrevenants aux normes en vigueur de la construction persistent dans leur démarche participante à alourdir le bilan des infractions à l'urbanisme, sans que cela n'émeuve personne. Le glissement de terrain est l'un des plus épineux problèmes dont est confrontée l'ex-Jeanne-d'Arc, la route entre le troisième poste et la cité Cassis (Chaâbani) fut pratiquement interdite à la circulation (une sorte de no man's land), pour cause d'amoncellement d'une quantité importante de sable, bloquant le passage, laquelle a glissé du haut du camp d'Altra mettant en danger ses chalets.

Les véhicules et autres moyens de transport prennent désormais la route côté plage. Un autre passage a été lui aussi interdit à la circulation des véhicules... algériens, il n'est autorisé qu'à ceux des Canadiens travaillant à la société Lavallin dont le siège sis à la villa de Azzouz, situé juste après la piscine municipale et avant d'arriver à la "Talaâ" du camp Gaz de France. Le parc de stationnement se trouvant en face de la villa "était réservé normalement à un espace vert", nous raconte un habitant. Le risque de l'apparition des MTH a été notamment soulevé par l'association, qui pourrait être engendré par les fosses septiques obstruées provoquant le déversement à ciel ouvert des eaux usées, lequel touche deux endroits différents quotidiennement empruntés particulièrement par des écoliers.

L'alerte est donnée aussi sur la probabilité de l'infiltration (des eaux usées) dans les réseaux d'AEP. Bien que les cotisations des résidents s'élèvent à 8 milliards de centimes, aient été placées au niveau du Trésor public et destinées à la prise en charge du réseau d'assainissement, aucune action concrète n'a été entamée. Cette information est rapportée par le communiqué de El Amel citant les propos de certains membres de l'association dissoute de Larbi Ben-M'hidi et Oued Ksob "Arlbok". Que la situation de cette grande localité soit prise en considération par les responsables locaux, en lui redonnant l'image qui sied à sa juste valeur.

Zaïd Zoheïr

ANNABA

APC et propriétaires de kiosques à journaux : le bras de fer

Les kiosques à journaux situés sur le Cours de la Révolution à Annaba ont reçu récemment des mises en demeure les sommant de démanteler les étals métalliques et les paravents installés depuis quelques années par les propriétaires.

La lettre signée par le chef du secteur urbain n°1 (*Le Soir d'Algérie* en détient une copie) accorde un délai de 48 heures aux concernés pour s'exécuter avant de procéder à l'application de la réglementation en vigueur. Selon les commerçants, se plier à ces mesures les pénaliserait et entraînerait bien des désagréments puisque ces étals leur permettent d'exposer les journaux, les ridelles et les bâches protègent de la pluie et des vents. "Nous sommes en règle, nous dit l'un d'eux, nous payons nos impôts et les charges, nous ne voyons vraiment pas pourquoi l'APC nous crée ces problèmes".

Dans une lettre, le collectif des propriétaires de kiosques demande au président de l'APC de surseoir à cette mesure d'autant plus que ces étals ne gênent aucunement les passants et ne défigurent pas l'esthétique de ladite place. Contacté, le maire ne l'entend pas de cette oreille, il affirme que le Cours de la Révolution est une voie publique et que personne n'a le droit de l'occuper. "Cet espace appartient aux citoyens et il a été aménagé pour permettre aux gens de s'y promener". Poursuivant, il nous apprendra que les propriétaires qui se disent en règle n'ont pas payé leurs loyers depuis trois ans et refusent de se conformer à la loi des finances 2002 qui prévoit un relèvement des prix du loyer qui passent ainsi de 150 DA/mois à 1200 DA.

"Cependant, nous restons ouverts au dialogue et nous sommes prêts à accepter toutes propositions qui vont dans le sens de l'intérêt général", conclut-il.

M. Rahmani

CONFERENCE REGIONALE SUR LA RECHERCHE POUR LE DEVELOPPEMENT A CONSTANTINE

«Communiquer et vendre son produit»

L'université Mentouri de Constantine a abrité ce samedi une conférence régionale sur la recherche pour le développement s'inscrivant dans le cadre de la préparation du premier Forum de la recherche FORED'1 prévu les 10, 11 et 12 avril 2005 à l'hôtel El Aurassi à Alger.

Informer les participants sur les objectifs du Forum et compléter les informations nécessaires pour l'élaboration des fiches techniques des produits et services de recherche présélectionnés, ont constitué les objectifs de cette journée d'étude parrainée par l'Agence nationale de la valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique ainsi que le ministère délégué à la Recherche.

"Nous avons mobilisé 12.000 chercheurs à travers toutes les universités et il y a des entreprises qui achètent leurs produits" a souligné Mme Souad Bendjaballah ministre délégué à la Recherche à l'occasion de cette réunion régionale tenue à Constantine en présence des différents directeurs de laboratoires, des centres de recherche scientifique et des chercheurs de l'Est.

Le FORED'1 sera un espace d'échange et de business puisque les exposants chercheurs devront communiquer et vendre leurs produits.

Son objectif est celui de faire connaître et promouvoir les résultats des travaux des chercheurs algériens, promouvoir également l'image de la recherche scientifique en Algérie et surtout vendre les résultats. Cela supposerait évidement une présentation valorisante des produits avec une capacité réelle à communiquer et à susciter l'intérêt du visiteur.

Le rôle du chercheur exposant serait de persuader les chefs d'entreprises que son produit peut constituer une solution correcte à court ou à moyen terme ainsi qu'à ses préoccupations de manager. Cependant la liste des produits et services présélectionnés lors des réunions régionales qui se déroulent du 8 au 12 janvier 2005, devrait être validée en février prochain par le comité scientifique et technique.

Cette liste compte les créneaux suivants : habitat, construction et urbanisme, éducation, agriculture et agroalimentaire, ressources en eau, matériaux, technologie de l'information et de communication, énergie et mines et en dernier la santé.

356 projets en tout ont bénéficié de cette présélection au niveau national dont le plus grand nombre est relatif au domaine de la technologie de l'information et de la communication avec 87 produits.

En seconde position s'inscrivent les projets liés à l'agriculture et l'agroalimentaire avec un total de 83 projets. Viennent ensuite ceux relatifs à l'énergie et mines avec 56, 38 pour la santé, 25 pour l'éducation, 31 pour l'habitat, construction et urbanisme, 21 pour les ressources en eau et 15 pour les matériaux.

Il est à noter que la majorité des produits et services retenus est inscrite par la région centre soit 268 en tout.

Les universités de l'Est n'ont pu inscrire que 48 face à 40 pour la région ouest et ce dans tous les domaines cités.

Ilhem Tir

MILA

El Bachir Center, un ambitieux projet

Le patron du formidable centre commercial El Bachir, la plus importante et la plus moderne réalisation privée qu'a connue Mila durant ces dernières années, ne compte pas s'arrêter en si bon chemin.

Après ce centre qui s'étend sur trois niveaux et qui est constitué de 51 magasins et boutiques de différentes activités commerciales dont une grande pizzéria moderne – des magasins de vêtements pour hommes, femmes et enfants – des bijouteries, salons de coiffure, studio-photos numériques, boutiques de produits cosmétiques et autres. Et, joignant l'utile à l'agréable, puisque profitant de l'organisation d'une cérémonie fort sympathique, de remise des prix (et c'est encore une première à Mila) pour récompenser la meilleure vitrine, le meilleur étage (le plus animé), etc.

Le promoteur de cet important projet, en l'occurrence Mohamed Taoufik Bentiar, et en présence des autorités locales et de nombreux invités, a tenu à exposer son futur centre d'affaires, qui n'est que l'extension du centre commercial existant. Ce dit projet s'étendra sur une superficie de 1800 m2 et aura une façade de 60 m. Cette nouvelle réalisation, qui sera constituée de cinq niveaux, comportera : un parking sous-terrain d'une capacité de cent voitures, un grand restaurant, une salle des fêtes ou de réunions et des boutiques aux niveaux 1 et 2. Les niveaux 3 et 4 seront réservés aux activités socio-culturelles et à usage professionnel (cabinet médical, d'avocat, bureaux, etc.).

Ce projet, d'une extrême importance pour la ville, et d'un coût prévisionnel de 21,6 milliards de centimes, permettra la création de 234 emplois permanents et 120 saisonniers.

Sans compter les retombées fiscales dont bénéficiera la collectivité locale, ainsi que l'amélioration urbanistique et esthétique d'une ville qui a grandement besoin de changer de visage. La balle donc est dans le camp des bailleurs de fonds (banques) et des autorités locales pour faire aboutir cet important projet El Bachir.

A. M'haïmoud

BATNA

Plus de 30 000 cartouches de cigarettes saisies

Presque 20 000 cartouches de cigarettes de marque Gauloises, ainsi qu'un lot de plus de 23 000 paquets de cigarettes de diverses marques, équivalant à 2 300 paquets auxquels on ajoute plus de 7 600 cartouches de cigarettes locales Rym et Afras, et on arrive au décompte que plus de 30 000 cartouches ont été saisies en 2004 dans la wilaya de Batna. La Gendarmerie nationale et autres services impliqués dans la lutte contre la contrebande telles la douane et la police judiciaire, ont affaire à un véritable crime organisé qui nécessite une constante vigilance. Activant dans un large rayon d'action axé sur l'extrême sud du pays, les contrebandiers traversent souvent la wilaya de Batna pour alimenter les marchés de l'est du pays et d'ailleurs en cigarettes sentant parfois l'odeur de l'essence et du mazout. Mais ce n'est pas tout, même les cigarettes locales sont prisées par les contrebandiers qui les revendent, selon toute évidence, dans les pays limitrophes. D'autre part, presque 6 000 kg de tomates de conserve, 384 kg de pâtes alimentaires, 32 bouteilles d'huile d'olive et... 420 bouteilles d'eau minérale ont été saisies.

Nasreddine Bakha